

HPQ – SILICON
R E S O U R C E S



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

États financiers consolidés Aux 31 décembre 2021 et 2020

(En dollars canadiens)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-5
États consolidés de la situation financière	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés des variations des capitaux propres	8
États consolidés des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires consolidées	10 - 53



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'entité est toujours en phase d'exploration et, à ce titre, aucun revenu n'a encore été généré et qu'elle a des flux de trésorerie négatifs liés à ses activités d'exploitation. Par conséquent, l'entité dépend de sa capacité à lever des financements afin de s'acquitter de ses engagements et de ses passifs dans le cours normal de ses activités.

Comme il est indiqué à la note 2 des états financiers, ces événements indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Tracy Chehab.

*KPMG A. K. L. / S. E. N. C. R. L.**

Montréal, Canada

Le 28 avril 2022

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		2 672 696	1 888 282
Titres négociables		666 000	722 000
Taxes sur les produits et services à recevoir		645 981	183 366
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	9,22	50 000	20 000
Royautés à recevoir	6	-	50 000
Frais payés d'avance et autres		176 229	100 000
Actifs d'exploration et d'évaluation détenus en vue de vente	7	200 000	-
		<u>4 410 906</u>	<u>2 963 648</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	-	1 135 416
Immobilisations corporelles	9	5 087 335	4 658 802
Immobilisations incorporelles	10	9 856 438	6 598 451
Dépôt sur contrat	25	1 950 000	1 950 000
Royautés à recevoir	7	211 864	179 546
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	206 236	176 973
		<u>17 311 873</u>	<u>14 699 188</u>
Total de l'actif		<u>21 722 779</u>	<u>17 662 836</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	12	258 905	191 001
Dû aux administrateurs	13	41 500	116 750
Redevances à payer	10	300 935	215 324
		<u>601 340</u>	<u>523 075</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 3,1 % en 2021 et 2020)	13	982 456	1 022 322
Intérêts à payer sur la débenture convertible	14	-	228 437
Débenture convertible et passif financier dérivé	14	-	1 645 783
Redevances à payer	10	1 806 738	1 754 540
		<u>2 789 194</u>	<u>4 651 082</u>
Total du passif		<u>3 390 534</u>	<u>5 174 157</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	15	49 858 704	38 888 312
Composante capitaux propres de la débenture convertible	14	-	115 491
Surplus d'apport		3 516 870	2 144 842
Résultats non distribués		(35 043 329)	(28 659 966)
Total des capitaux propres		<u>18 332 245</u>	<u>12 488 679</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>21 722 779</u>	<u>17 662 836</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 avril 2022.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur _____, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon _____, Administrateur

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés du résultat net et du résultat global

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Dépenses			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	16.1	3 176 300	491 354
Autres charges opérationnelles	18	1 110 345	558 160
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	234 021	38 857
Frais de recherche et développement		109 433	-
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	1 164 595	-
		<u>5 794 694</u>	<u>1 088 371</u>
Résultats opérationnels			
Autres revenus (dépenses)			
Produits financiers (perte)	19	(19 596)	663 202
Charges financières	19	(554 507)	(408 021)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(53 596)	(85 945)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		32 859	81 976
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	14	58 268	45 568
		<u>(536 572)</u>	<u>296 780</u>
Résultat avant impôt		<u>(6 331 266)</u>	<u>(791 591)</u>
Impôt sur les revenus	21	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice		<u><u>(6 331 266)</u></u>	<u><u>(791 591)</u></u>
Résultat par action			
Perte nette de base et diluée par action	20	<u><u>(0,02)</u></u>	<u><u>(0,01)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

États consolidés des variations des capitaux propres

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

	Notes	Capital- Actions	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020		32 296 592	115 491	2 174 311	(28 054 410)	6 531 984
Unités émises dans le cadre de placements privés	15.1	2 660 000	-	540 000	-	3 200 000
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	452 014	-	-	-	452 014
Exercice de bons de souscription	15.2	2 863 692	-	(154 719)	-	2 708 973
Exercice de bons de souscription aux courtiers	15.3	147 396	-	(36 843)	-	110 553
Exercice d'unités aux courtiers	15.4	34 708	-	(17 208)	-	17 500
Exercice d'options	16.2	433 910	-	(137 910)	-	296 000
Expiration de bons de souscription	15.2	-	-	(231 762)	231 762	-
Frais d'émission d'unités	15.1	-	-	8 973	(45 727)	(36 754)
		<u>6 591 720</u>	<u>-</u>	<u>(29 469)</u>	<u>186 035</u>	<u>6 748 286</u>
Total du résultat net et du résultat global pour la période		-	-	-	(791 591)	(791 591)
Solde au 31 décembre 2020		<u>38 888 312</u>	<u>115 491</u>	<u>2 144 842</u>	<u>(28 659 966)</u>	<u>12 488 679</u>
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	42 375	-	-	-	42 375
Exercice de bons de souscription	15.2	6 498 624	-	(635 624)	-	5 863 000
Exercice d'options	16.2	2 363 437	-	(712 437)	-	1 651 000
Exercice de droits de conversion sur la débentures convertibles	14	1 788 972	(115 491)	-	-	1 673 481
Exercice de droits de conversion sur les intérêts de la débentures convertibles	14	276 984	-	-	-	276 984
Paiements fondés sur des actions		-	-	2 720 089	-	2 720 089
Frais d'émission		-	-	-	(52 097)	(52 097)
		<u>10 970 392</u>	<u>(115 491)</u>	<u>1 372 028</u>	<u>(52 097)</u>	<u>12 174 832</u>
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	-	(6 331 266)	(6 331 266)
Solde au 31 décembre 2021		<u>49 858 704</u>	<u>-</u>	<u>3 516 870</u>	<u>(35 043 329)</u>	<u>18 332 245</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

États consolidés des flux de trésorerie

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

	Notes	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(6 331 266)	(791 591)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations incorporelles		234 021	38 857
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	1 164 595	-
Paievements fondés sur des actions	16.2	2 720 089	-
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée		56 000	(632 000)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		53 596	85 945
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(32 859)	(81 976)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir		(32 318)	(31 202)
Charges de désactualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		32 184	31 203
Charges de désactualisation – redevances à payer		387 809	97 787
Charges de désactualisation – débenture convertible		85 967	180 303
Charges d'intérêts sur la débenture convertible		48 547	98 728
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé		(58 268)	(45 568)
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		-	40 924
Variation nette des éléments du fonds de roulement	22	(737 732)	(36 791)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(2 409 635)</u>	<u>(1 045 381)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(2 144)	(14 107)
Ajout aux immobilisations corporelles		(458 533)	(438 802)
Ajout aux immobilisations incorporelles		(3 735 127)	(2 987 318)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(4 195 804)</u>	<u>(3 440 227)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés		-	3 200 000
Exercice de bons de souscription		5 863 000	2 708 973
Exercice d'unités aux courtiers		-	17 500
Exercice de bons de souscription aux courtiers		-	110 553
Exercice d'options		1 651 000	296 000
Paiement des dues aux administrateurs		(72 050)	-
Frais d'émission d'unités		(52 097)	(36 754)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>7 389 853</u>	<u>6 296 272</u>
Variation nette de la trésorerie		784 414	1 810 664
Trésorerie au début de la période		<u>1 888 282</u>	<u>77 618</u>
Trésorerie à la fin de la période		<u>2 672 696</u>	<u>1 888 282</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voire la note 22

Informations supplémentaires

Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	4 086	-
---	-------	---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidé

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialisent dans l'exploration et l'évaluation de propriétés de quartz situés au Québec ainsi que le développement technologique liées à la transformation en matériaux de silicium. Le 24 août 2021, la Société a conclu un protocole d'accord avec EBH₂ Systems SA (« EBH₂ ») par laquelle une licence mondiale permanente lui serait accordée pour vendre des produits dans lesquels des générateurs EBH₂ sont intégrés à toutes les technologies de HPQ, si les générateurs EBH₂ sont utilisés exclusivement pour alimenter de manière autonome HPQ Technology ou HPQ Technologies (voir note 26). La Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») a donné son approbation à la condition que la Société soumette, au plus tard le 31 décembre 2021, une demande de changement de classification de son activité de minière à Industrielle et technologique et à la condition que la Société reçoive l'approbation des actionnaires de la demande de changement de classification d'activité au plus tard 15 mois après le 17 juin 2021. La Société a soumis sa demande à la TSX-V le 23 décembre 2021 et planifiera un vote des actionnaires au besoin en temps voulu.

En raison du changement d'activité à venir, la Société se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et des technologies connexes et ne se concentrera plus sur l'exploration et l'évaluation des propriétés de quartz. Le changement imminent d'activité a suspendu les dépenses substantielles d'exploration et d'évaluation des ressources minérales dans les propriétés détenues par la Société. Dans le cadre de sa stratégie de sortie des activités minières, la Société s'est engagée dans un plan de vente de certains droits miniers et, par conséquent, a classé les actifs d'exploration et d'évaluation connexes comme détenus en vue de la vente. Un test de dépréciation a été effectué sur les propriétés restantes détenues par la Société (Voir note 7).

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société n'a pas généré de revenus de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2021, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 35 043 329 \$ (28 659 966 \$ au 31 décembre 2020). Comme la Société est encore dans sa phase de développement et se concentrera désormais sur l'innovation des solutions de silicium et de la technologie connexe, la Société continuera probablement à fonctionner à perte jusqu'à ce que la technologie puisse être commercialisée, et la Société aura besoin de financement supplémentaire afin de financer les opérations futures et les plans d'expansion. La Société ne s'attend pas à générer des revenus à partir des ventes de produits tant qu'elle n'aura pas achevé avec succès le développement de ses solutions de silicium, ce qui peut prendre un certain nombre d'années et est soumis à une incertitude importante. Jusqu'à ce qu'elle puisse générer des revenus importants à partir des ventes de produits, si jamais, la Société s'attend à financer ses opérations par une combinaison de capitaux publics ou privés ou de financements par emprunt ou d'autres sources. La Société n'a actuellement aucune source de financement engagée disponible. Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et, à ce titre, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes à mesure qu'elles deviennent exigibles et rentables dépend de la réussite du développement de sa technologie et de sa production commerciale, de sa capacité à lever des fonds supplémentaires pour financer ces activités et de la poursuite soutien financier des actionnaires et des prêteurs. Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS (suite)

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

4.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère sa filiale en propriété exclusive HPQ Nano poudres de Silicium Inc. (HPQ Nano) et sa filiale en propriété exclusive HPQ Silice Polvere Inc. (HPQ Polvere). HPQ Nano a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se spécialise dans la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium et HPQ Polvere a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se spécialise dans la fabrication de Silice Pyrogénée. La société mère contrôle des filiales si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les filiales. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

4.3 Participation dans une société associée

La Société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable de la participation dans la société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net de la société associée ajusté, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la Société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans des pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la Société associée.

4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars Canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les royautés à recevoir et le dépôt sur contrat font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ("JVRN")

La catégorie comprend les titres négociables d'une société cotée en bourse en tant qu'investissement en actions.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs (actif courant et non courant), dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les intérêts à payer sur la débenture convertible, la débenture convertible et son passif financier dérivé.

Subséquemment, les passifs financiers, excluant le passif financier dérivé, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le passif financier dérivé est évalué à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés en résultat net.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisée en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Instrument financier composé

Les composantes de l'instrument financier composé (débentures convertibles) émise par la Société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. L'option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant fixe de trésorerie pour un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Société est classée comme un instrument de capitaux propres.

À la date de l'émission, la composante passif est comptabilisée à la juste valeur, qui est estimée selon le taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour des instruments non convertibles semblables. Par la suite, la composante passif est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle soit éteinte à la conversion ou jusqu'à l'échéance.

La valeur de l'option de conversion classée comme capitaux propres est déterminée à la date de l'émission, en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur de l'instrument composé dans son ensemble. Ce montant est comptabilisé en capitaux propres, après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revu ultérieurement. Lorsque l'option de conversion est exercée, la composante capitaux propres de la débenture convertible sera transférée au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance de la débenture convertible, l'élément capitaux propres de la débenture convertible sera transféré au déficit.

Aucun profit ni gain n'est comptabilisé à la conversion ou à l'expiration de l'option de conversion.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.5 Instruments financiers (suite)

Instrument financier composé (suite)

Les coûts de transaction liés à l'émission de la débenture convertible sont répartis à la composante du passif et capitaux propres proportionnellement aux valeurs comptables initiales. Les coûts de transaction liés à la composante de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les coûts de transaction liés à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et sont amortis sur la durée de vie de la débenture selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers, les bons de souscription et la débenture convertible. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissible engagés, des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier* et à des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées ou du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent également un terrain comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle non amortissable et est présenté au coût moins le cumul des pertes de valeur.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.11), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.11), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

L'équipement ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans et les équipements en construction seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans lorsque ceux-ci seront prêts à être utilisés.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.9 Immobilisations corporelles (suite)

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4.10 Immobilisations incorporelles

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des brevets et de la propriété intellectuelle, qui est estimé à dix-sept et vingt et un ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

4.11 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception des actifs d'exploration et d'évaluation, de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Dans le cas des actifs d'exploration et d'évaluation, un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé ;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée ;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique ;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.11 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable et la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.12 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle.

Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Les activités de la société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme passifs éventuels à moins que la probabilité de sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.13 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la société doit transférer son droit des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.14 Capitaux propres

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, les bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des options de courtiers, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans le passif lié aux actions accréditives à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et le passif lié aux actions accréditives émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci au moment de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué au passif lié aux actions accréditives.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.14 Capitaux propres (suite)

Placements accréditifs (suite)

La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé au passif lié aux actions accréditives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux unités de courtiers, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés, les charges de rémunération correspondantes sont transférées en augmentation du déficit. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste Surplus d'apport.

4.15 Paiements fondés sur des actions

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.16 Information sectorielle

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Modification d'IAS 16, Immobilisations corporelles : Produit avant utilisation prévue

En mai 2020, l'IASB a publié Immobilisations corporelles : Produit avant utilisation prévue, Modifications aux IAS 16. Cette modification interdit à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d'articles produits pendant qu'elle prépare l'actif en vue de l'utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise comptabilisera le produit de ces ventes et les coûts connexes dans le compte de résultat.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2022. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification, mais aucune incidence importante n'est attendue sur les états financiers de la Société.

IAS 1, Information sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour obliger les entités à divulguer leurs méthodes comptables importantes au lieu de leurs principales méthodes comptables.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 8, Définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8 pour remplacer la définition d'un changement d'estimation comptable. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants monétaires dans les états financiers qui sont assujettis à l'incertitude d'évaluation ».

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société (suite)

IAS 12, Impôt différé lié à l'actif et au passif découlant d'une transaction unique

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 pour obliger les entités à comptabiliser l'impôt différé sur les opérations qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Participation comptabilisée selon la méthode la mise en équivalence

La Société détient une participation de 6,66 % (8,25 % au 31 décembre 2020) des actions ordinaires et des droits de vote de Camps d'Or de la Beauce Inc. ('COB'). La direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur COB. En établissant son jugement, la direction a tenu compte du fait que trois membres de la direction de la Société sont communs aux deux sociétés dont deux sont également membres du conseil d'administration.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.13).

Passif financier dérivé

Pour estimer la juste valeur du passif financier dérivé, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié selon les termes et conditions de l'instrument. Cette estimation implique également un certain nombre d'hypothèses sur les données les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue et la volatilité de l'option de conversion.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés, des crédits de droits remboursables et des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits de droits remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux actifs d'exploration et d'évaluation, aux immobilisations corporelles et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

Redevances à recevoir

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à recevoir aux termes de l'entente de disposition de la propriété Beauce Placer (se reporter à la note 6). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenus net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.11).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis.

Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et dévaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Au cours de l'exercice, la société a imputé en résultat une dépréciation sur des actifs d'exploration et d'évaluation compte tenu de son changement de plan stratégique (voir note 7 pour la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable. Au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 15.3 et 16.2).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 24).

Actifs d'exploration et d'évaluation détenus pour vente

À la suite d'une décision du conseil d'administration de la Société de céder les propriétés de Ronceveaux et Martinville, les actifs d'exploration et d'évaluation connexes ont été classés comme détenus pour vente. Par conséquent, les actifs et passifs correspondants ont été évalués à la juste valeur diminuée des coûts de disposition. Des estimations et des hypothèses ont été utilisées par la direction pour évaluer ces actifs à leur juste valeur diminuée des coûts de disposition.

Pour que les actifs et passifs soient classés comme détenus en vue de la vente, IFRS 5, Actifs non courants détenus pour vente et activités abandonnées, exige que les unités génératrices de trésorerie soient disponibles pour la vente immédiate dans leur état actuel et que la vente soit hautement probable.

La Société a examiné les décisions prises par le conseil d'administration, les processus en cours et les contacts avec les différentes parties prenantes, et a conclu que les critères étaient remplis au 31 décembre 2021. En conséquence, les actifs d'exploration et d'évaluation de Ronceveaux et Martinville ont été classés comme détenus pour vente dans l'état de la situation financière.

Redevances à payer

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie PUREVAP™ et PUREVAP™ NSiR (se reporter à la note 9). L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenus net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

6. ROYAUTE À RECEVOIR

La société recevra de COB à titre de NSR un montant de 35 000 \$ entre le quinzième et le vingt-quatrième mois après la date de cession des propriétés Beauce Placer et 25 000 \$ à chaque année subséquente. Ce NSR peut être racheté au gré de COB pour 250 000 \$. L'actif correspondant, royautés à recevoir, a été reconnu lors de la disposition de la propriété pour un montant total de 176 563 \$ calculé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de quatre ans à un taux de 18%. Les sorties de trésorerie avant actualisation de 310 000 \$ reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursements des royautés. Au cours de l'exercice de 2019, un montant de 10 000 \$ a été encaissé et au 31 décembre 2021 un montant de 32 318 \$ (31 202 \$ au 31 décembre 2020) a été comptabilisé en résultat net comme amortissement l'écart d'actualisation des royautés à recevoir.

Durant l'exercice, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement de la royauté à recevoir d'une valeur de 50 000 \$. Suite au règlement de dette, la société a comptabilisé en augmentation de son investissement d'un montant de 9 770 \$ et une perte 40 230 \$ en résultat net.

7. ACTIFS DÉTENU EN VUE DE VENTE

En décembre 2021, le conseil d'administration et la direction de la Société se sont engagés à un plan de vente des propriétés de Ronceveaux et Martinville dans les 12 prochains mois, suite à une décision stratégique de cesser les activités d'exploration et d'évaluation des propriétés minières. Les Propriétés de Ronceveaux et Martinville sont présentés dans l'état de la situation financière au plus bas de la juste valeur diminuée des frais de vente et de leur valeur comptable.

La juste valeur a été déterminée en actualisant les sommes excédentaires rapportés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, pouvant être appliqués aux six périodes subséquentes de renouvellement des claims. De plus, pour déterminer la juste valeur, des transactions de marché comparables ont été analysées et des méthodes d'évaluation standard ont été utilisées. Les méthodologies utilisées pour déterminer la juste valeur utilisent des données de niveau 3 basées sur la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 17.

Cela a entraîné une perte de valeur de 1 164 595 \$. Les propriétés de Ronceveaux et Martinville avaient des revenus ou des dépenses négligeables étant donné qu'elles étaient classées comme une propriété d'exploration et d'évaluation et que toutes les dépenses étaient capitalisées.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 janvier 2021	Additions	Dévaluation	Solde au 31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Québec				
<i>Propriété Roncevaux</i>				
Droits miniers	5 881	-	-	5 881
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 129 534	227 035	(1 164 595)	191 974
Reclassement en actifs détenus en vue de vente (Note 7)				(197 855)
	<u>1 135 415</u>	<u>227 035</u>	<u>(1 164 595)</u>	<u>-</u>
<i>Propriété Martinville</i>				
Droits miniers	1	2 144	-	2 145
Reclassement en actifs détenus en vue de vente (Note 7)				(2 145)
	<u>1</u>	<u>2 144</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<i>Sommaire</i>				
Droits miniers	5 882	2 144	-	8 026
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 129 534	227 035	(1 164 595)	191 974
Reclassement en actifs détenus en vue de vente (Note 7)				(200 000)
	<u>1 135 416</u>	<u>229 179</u>	<u>(1 164 595)</u>	<u>-</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2020	Additions	Solde au 31 décembre 2020
	\$	\$	\$
Québec			
<i>Propriété Roncevaux</i>			
Droits miniers	5 881	-	5 881
Dépenses d'exploration et d'évaluation	932 645	196 889	1 129 534
	<u>938 526</u>	<u>196 889</u>	<u>1 135 415</u>
 <i>Propriété Martinville</i>			
Droits miniers	1	-	1
	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>1</u>
 <i>Sommaire</i>			
Droits miniers	5 882	-	5 882
Dépenses d'exploration et d'évaluation	932 645	196 889	1 129 534
	<u>938 527</u>	<u>196 889</u>	<u>1 135 416</u>

Au cours de l'exercice, la direction a effectué a dévalué les propriété Roncevaux et Martinville en raison du fait qu'aucune dépense n'est prévue pour les années à venir en raison du changement de sa stratégie par la direction de se retirer des opérations minières (note 1). Parallèlement, la direction s'est engagée dans un plan de cession des propriétés de Roncevaux et Martinville et de les présenter comme actifs détenus à la vente (note 7).

Québec

Propriété Roncevaux

La Société détient un intérêt de 100 % dans 27 claims acquis par jalonnement (27 claims au 31 décembre 2020).

Propriété Martinville

En 2019, la Société a dévalué cette propriété et détient un intérêt de 100 % dans 36 claims (4 claims au 31 décembre 2020) acquis par jalonnement

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'amélioration locative, des équipement et des équipements en construction. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute				
Solde au 1er janvier 2021	344 000	-	4 314 802	4 658 802
Acquisition	-	-	458 533	458 533
Crédit d'impôt à l'investissement	-	-	(30 000)	(30 000)
Reclassement	-	4 240 000	(4 240 000)	-
Solde au 31 décembre 2021	<u>344 000</u>	<u>4 240 000</u>	<u>503 335</u>	<u>5 087 335</u>
Cumul des amortissements				
Solde au 1er janvier 2021 et au 31 décembre 2021	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2021	<u>344 000</u>	<u>4 240 000</u>	<u>503 335</u>	<u>5 087 335</u>

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'amélioration locative et des équipements en construction. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2020	-	4 240 000	4 240 000
Acquisition	344 000	94 802	438 802
Crédit d'impôt à l'investissement	-	(20 000)	(20 000)
Solde au 31 décembre 2020	<u>344 000</u>	<u>4 314 802</u>	<u>4 658 802</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2020 et au 31 décembre 2020	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2020	<u>344 000</u>	<u>4 314 802</u>	<u>4 658 802</u>

L'amortissement des immobilisations corporelles devrait commencer en 2022, car l'équipement précédemment en construction est prêt à être utilisé au 31 décembre 2021

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Silice Pyrogénée :

Le 30 juin 2021, la Société a acquis une propriété intellectuelle pour la fabrication de matériaux de Silice Pyrogénée. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets en excluant les échantillons (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ Polvere. Un montant de 3 300 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Les montants annuels minimums lorsqu'il y a des revenus en vertu de cet accord sont les suivants :

	<u>\$</u>
2023	50 000
2024	100 000
2025	150 000
2026 et après	200 000

PUREVAP™ NSiR :

Le 18 août 2020, la Société a acquis la technologie PUREVAP™ NSiR pour la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ NANO.

Les montants annuels minimums lorsqu'il y a des revenus en vertu de cet accord sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	100 000
2023	150 000
2024 et après	200 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 864 013 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt-cinq ans à un taux de 18 %. Au cours de l'exercice de 2020, un montant de 2 400 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

PUREVAP™ QRR:

Le 29 juillet 2021, la Société a acquis la technologie PUREVAP™ pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord. Un addendum a été signé le 8 décembre 2019 pour l'annulation des montants à payer pour les années 2019 et 2020 et la modification des montants minimaux pour 2020 et 2021. Un gain de 350 000 \$ sur la modification de l'entente initiale a été comptabilisé durant l'exercice de 2019. Les montants annuels minimums en vertu de ce nouvel accord sont les suivants :

	\$
2022 et après	250 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2021:

	QRR	NSiR	Total
	\$	\$	\$
Courant	216 189	84 746	300 935
Non courant	921 949	884 789	1 806 738
	<u>1 138 138</u>	<u>969 535</u>	<u>2 107 673</u>

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2020:

	QRR	NSiR	Total
	\$	\$	\$
Courant	172 951	42 373	215 324
Non courant	932 900	821 640	1 754 540
	<u>1 105 851</u>	<u>864 013</u>	<u>1 969 864</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2021	342 702	6 491 495	6 834 197
Acquisition	205 289	3 513 754	3 719 043
Solde au 31 décembre 2021	<u>547 991</u>	<u>10 005 249</u>	<u>10 553 240</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2021	15 385	220 361	235 746
Amortissement	27 234	433 822	461 056
Solde au 31 décembre 2021	<u>42 619</u>	<u>654 183</u>	<u>696 802</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2021	<u>505 372</u>	<u>9 351 066</u>	<u>9 856 438</u>

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2020	191 900	2 856 077	3 047 977
Acquisition	150 802	3 635 418	3 786 220
Solde au 31 décembre 2020	<u>342 702</u>	<u>6 491 495</u>	<u>6 834 197</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2020	-	-	-
Amortissement	15 385	220 361	235 746
Solde au 31 décembre 2020	<u>15 385</u>	<u>220 361</u>	<u>235 746</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2020	<u>327 317</u>	<u>6 271 134</u>	<u>6 598 451</u>

Un montant de 234 021 \$ (38 857 \$ au 31 décembre 2020) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles et un montant de 227 035 \$ (196 889 \$ au 31 décembre 2020) est présenté en augmentation des actifs d'exploration et dévaluation qui a été dévalué (voir note 7).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

11. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2021, la Société détient une participation de 6,66 % (8,25 % au 31 décembre 2020) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. La juste valeur de la participation au 31 décembre 2021 est de 334 048 \$ (344 416 \$ au 31 décembre 2020).

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 octobre 2021	31 octobre 2020
	\$	\$
Actifs courants	749 645	913 000
Actifs non courants	3 036 863	1 854 237
Passifs courant	126 151	229 481
Passifs non courants	206 478	174 981
Perte nette et total du résultat global	726 063	709 566

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 octobre 2021	31 octobre 2020
	\$	\$
Total de l'actif net	3 453 879	2 362 775
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(356 589)	(218 720)
	3 097 290	2 144 055
Portion de la participation détenue par la Société	6,66%	8,25 %
	<u>206 236</u>	<u>176 973</u>

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement d'une redevance à recevoir de 50 000 \$. La société a comptabilisé une augmentation de 9 770 \$ de son investissement dans COB et une perte de 40 230 \$.

Au cours de la période se terminant le 31 décembre 2021, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés et d'exercice de bons de souscription. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 8,25 % à 6,66 %.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

12. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Dettes fournisseurs	199 801	32 605
Honoraire de gestion à payer	-	75 000
Salaires à payer	25 000	31 972
Autres	34 104	51 424
	<u>258 905</u>	<u>191 001</u>

13. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 061 891 \$ (1 204 891 \$ au 31 décembre 2020). La société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 1 020 891 \$ (taux effectif de 3,1 %) (1 088 141 \$ au 31 décembre 2020, taux effectif de 3,1 %) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de la période. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 41 500 \$ (116 750 \$ au 31 décembre 2020) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs

14. DÉBENTURE CONVERTIBLE ET PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ

En août 2018, la Société a finalisé le placement d'une débenture convertible non garantie d'un montant de 1 800 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 5 %, capitalisés mensuellement et payables à la date d'échéance de la débenture, le 20 août 2023. Concomitamment, la Société a émis 15 000 000 de bons de souscription. Chacun des bons de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,17 \$ par action, jusqu'au 20 août 2021 (Voir note 14.2). Le capital de cette débenture est convertible, en tout temps, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,11 \$ par action. À la date de conversion ou de l'échéance, les intérêts impayés seront convertis en actions ordinaires de la Société à un prix égal au plus bas cours escompté permis par les politiques de la Bourse de Croissance TSX, conditionnellement à l'approbation de la Bourse. À défaut d'obtention de telle approbation, les intérêts seront payables en numéraire. À compter du 21 août 2021, la Société peut rembourser par anticipation la débenture convertible en numéraire ainsi que la totalité des intérêts impayés en payant une prime de rendement composée annuellement de 20 % sur le capital de la débenture.

Le 22 juin 2021, le titulaire de la débenture a converti 1 800 000 \$ de débentures en actions ordinaires au prix de 0,11 \$ par action et a aussi converti les intérêts de 276 984 \$ en action ordinaire au prix de 0,61 \$ par action conformément aux termes de la débenture convertible. La Société a émis 16 363 636 actions ordinaires sur la débenture et 454 072 actions ordinaires sur les intérêts.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

14. DÉBENTURE CONVERTIBLE ET PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ (suite)

	Débiteure convertible	Passif financier dérivé	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable au 31 décembre 2019	1 081 674	429 374	1 511 048
Désactualisation de la débenture convertible	180 303	-	180 303
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	(45 568)	(45 568)
Valeur comptable au 31 décembre 2020	<u>1 261 977</u>	<u>383 806</u>	<u>1 645 783</u>
Désactualisation de la débenture convertible	85 967	-	85 967
Variation de la juste valeur du passif financier dérivé	-	(58 268)	(58 268)
Conversion	<u>(1 347 944)</u>	<u>(325 538)</u>	<u>(1 673 482)</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2021	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Conformément aux IFRS, en raison du cours escompté pour le paiement des intérêts, l'option de conversion est un passif financier dérivé évalué à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global à chaque exercice.

La juste valeur initiale du passif financier dérivé de 494 738 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,085 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	86 %
Taux d'intérêt sans risque	2,18 %
Durée de vie prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,06 \$

Quant à elle, la juste valeur de de la composante capitaux propres de la débenture convertible de 177 120 \$ et des bons de souscription émis de 117 900 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes, et répartie au prorata de la juste valeur relative.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

14. DÉBENTURE CONVERTIBLE ET PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ (suite)

	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Bons de souscription
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,085 \$	0,085 \$
Taux de dividendes attendu	0 %	0 %
Volatilité attendue	86 %	88 %
Taux d'intérêt sans risque	2,18 %	2,12 %
Durée de vie prévue	5 ans	3 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,12 \$	0,17 \$

Lors de l'évaluation initiale, la valeur attribuée à la composante passif de la débenture convertible représentait la valeur résiduelle du produit d'émission déduction faite du passif financier dérivé, de la juste valeur de l'option de conversion du capital et de la juste valeur des bons de souscription émis.

Des frais d'émission de la débenture convertible pour un montant total de 147 315 \$ ont été engagés initialement.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur du passif financier dérivé de 383 806 \$ a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2020
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	1,10 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	93 %
Taux d'intérêt sans risque	0,2 %
Durée de vie prévue	2,64 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,88 \$

Au cours de la période, la Société a comptabilisé une charge d'intérêts de 45 547 (98 728 \$ au 31 décembre 2020) et 85 967 (180 303 \$ au 31 décembre 2020) lié à la désactualisation de la débenture.

Les intérêts à payer sur la débenture étaient de 228 437 \$ au 31 décembre 2020.

Le 22 juin 2021, le titulaire de la débenture a converti 1 800 000 \$ de débentures en actions ordinaires au prix de 0,11 \$ par action et a aussi converti les intérêts de 276 984 \$ en action ordinaire au prix de 0,61 \$ par action conformément aux termes de la débenture convertible. La Société a émis 16 363 636 actions ordinaires sur la débenture et 454 072 actions ordinaires sur les intérêts.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES

15.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	273 769 559	230 537 866
Placements privés (c) (f)	-	14 500 000
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a)(b)(d)(e)(g)(j)	50 091	4 824 955
Exercice de bons de souscription	38 455 000	19 041 588
Exercice d'unité de courtiers	-	175 000
Exercice de bons de souscription aux courtiers	-	890 150
Exercice d'options	5 700 000	3 800 000
Conversion de la débenture (h)	16 363 636	-
Conversion des intérêts sur la débenture(i)	454 072	-
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>334 792 358</u>	<u>273 769 559</u>

(a) Le 15 janvier 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 166 176 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(b) Le 15 avril 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 201 785 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(c) Le 23 avril 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 500 000 \$. La Société a émis 10 000 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant n'a été accordé aux bons de souscription.

De plus, comme frais de commission, la Société a comptabilisé un montant de 12 000 \$. La Société a émis à un agent 24 0 000 bons de souscription (pour une valeur de 8 973 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

(d) Le 26 mai 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 395 514 \$ par l'émission de 4 394 600 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement.

(e) Le 15 juillet 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 37 171 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(f) Le 1 septembre 2020, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 2 700 000 \$. La Société a émis 4 500 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,61 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 540 000 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

15.1 Capital-actions (suite)

(g) Le 15 octobre 2020, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 25 223 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(h) Le 29 juin 2021, la Société a émis 16 363 636 d'actions ordinaires lors de la conversion de la débenture convertible.

(i) Le 29 juin 2021, la Société a émis 454 072 actions ordinaires lors de la conversion des intérêts sur la débenture convertible.

(j) Le 27 août 2021, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 42 375 \$ par l'émission de 50 091 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2021, 38 455 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,153 \$ par action.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2021, 5 700 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,29 \$ par action.

15.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	62 656 012	0,17	70 628 000	0,17
Attribués	-	-	19 069 600	0,22
Exercés	(38 455 000)	0,15	(19 041 588)	0,14
Expirés	-	-	(8 000 000)	0,36
Solde à la fin	<u>24 201 012</u>	<u>0,20</u>	<u>62 656 012</u>	<u>0,17</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

15.2 Bons de souscription (suite)

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Mars 2021(ii) (iii)	-	-	4 375 000	0,11
Août 2021 (i)	-	-	31 250 000	0,155
Janvier 2022 (i) (iv)	4 152 000	0,155	4 152 000	0,155
Juillet 2022	1 779 412	0,15	1 779 412	0,15
Août 2022	200 000	0,15	200 000	0,15
Décembre 2022	1 375 000	0,10	2 325 000	0,10
Avril 2023	8 300 000	0,10	9 680 000	0,10
Mai 2023	4 394 600	0,10	4 394 600	0,10
Septembre 2023	4 000 000	0,61	4 500 000	0,61
	<u>24 201 012</u>	<u>0,20</u>	<u>62 656 012</u>	<u>0,17</u>

- (i) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,17 \$ à 0,155 \$.
- (ii) Selon le plan d'arrangement, le 6 février 2019, la Société a réduit le prix d'exercice des bons de souscription passant de 0,12 \$ à 0,11.
- (iii) Le 14 février 2019, la société a prolongé 4 375 000 bons de souscription jusqu'au mois de mars 2021.
- (iv) Le 9 décembre 2019, la société a prolongé 4 152 000 bons de souscription jusqu'au mois de janvier 2022.

15.3 Bons de souscription aux courtiers

Pour l'exercice de 2020, la société a comptabilisé un montant de 8 973 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en augmentation du déficit.

La juste valeur moyenne pondérée 0,038 \$ des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	81 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,62 %
Durée de vie moyenne prévue	3,00 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

15.3 Bons de souscription aux courtiers (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Les bons de souscription au courtier en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
Solde au début	650 150	0,13
Attribués	240 000	0,10
Exercés	(890 150)	0,13
Solde à la fin	-	-

15.4 Unités aux courtiers

Les unités aux courtiers octroyées au cours de l'exercice 2017 permettent à leurs détenteurs de souscrire à un prix d'exercice de 0,10 \$ à un nombre équivalent d'unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet de souscrire à une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,15 \$ et ce, pour une période de 36 mois de la clôture du placement.

Les unités aux courtiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
Solde au début	175 000	0,10
Exercés	(175 000)	0,10
Solde à la fin	-	-

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

16.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	472 086	243 354
Honoraires de gestion	268 750	150 000
Paiements fondés sur des actions	2 359 792	-
Rémunération des administrateurs	107 000	98 000
Salaires et avantages sociaux recouvrés	(31 328)	-
	<u>3 176 300</u>	<u>491 354</u>

16.2 Paiements fondés sur des actions

Le 5 octobre 2021, la Société a adopté un nouveau régime de paiements fondés sur des actions selon lequel le conseil d'administration peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 22 000 000. De ce nombre, 14 985 000 options ont été octroyés durant l'exercice. Au 31 décembre 2021, 17 885 000 options peuvent être exerçables. (8 600 000 options au 31 décembre 2020 selon le plan précédent qui a été approuvé le 13 septembre 2016).

Le prix d'exercice de chaque option est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande escomptée des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises à un bénéficiaire, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation.

Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation. De plus, les options octroyées à des consultants exerçant des relations avec les investisseurs pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	8 600 000	0,23	12 400 000	0,19
Attribués	14 985 000	0,71	-	-
Exercés	(5 700 000)	0,29	(3 800 000)	0,08
En circulation et exerçables à la fin	<u>17 885 000</u>	<u>0,61</u>	<u>8 600 000</u>	<u>0,23</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2021 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
2 900 000	0,12	1,00
9 650 000	0,55	1,97
5 335 000	1,00	4,97
<u>17 885 000</u>	<u>0,61</u>	<u>2,71</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2020 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
2 900 000	0,12	2,00
100 000	0,15	0,48
400 000	0,19	0,75
5 200 000	0,30	0,76
8 600 000	0,23	1,17

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,181 \$ a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,435 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	83,9 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,15 %
Durée de vie moyenne prévue	3,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,71 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 2 720 089 \$ de la charge du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net (2 359 792 \$ comme salaires et charges au titre des avantages du personnel et 360 297 \$ comme honoraires professionnels et de consultation) et porté au crédit du surplus d'apport.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

17. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

17.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 sont classés dans le niveau 1.

La juste valeur du passif financier dérivé a été estimé en fonction de la volatilité de la Société et les actifs détenus à la vente ont été classés dans le niveau 3 des hiérarchies de juste valeur.

17.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur de la royauté à recevoir, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer ont été estimées en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des royautés à recevoir à long terme, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 211 864 \$, 982 456 \$ et 1 806 738 \$ respectivement (179 546 \$, 1 022 322 \$ et 1 712 167 \$ respectivement au 31 décembre 2020) et celle de la débenture convertible est de 0 \$ (excluant le passif financier dérivé) (1 261 977 \$ au 31 décembre 2020). Voir les notes 6, 13 et 14 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

18. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation ⁽¹⁾	852 298	448 729
Dépenses de voyage	16 626	5 472
Frais de bureau	74 530	60 243
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	171 914	65 887
Frais bancaires	7 875	4 434
Frais administratif recouvrés	(12 898)	(26 605)
	<u>1 110 345</u>	<u>558 160</u>

⁽¹⁾ Inclus un paiement fondé sur des actions de 360 297 \$ en 2021

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

19. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	(56 000)	632 000
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	32 318	31 202
Intérêt	4 086	-
	<u>(19 596)</u>	<u>663 202</u>

Les charges financières se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Charges d'intérêts sur la débenture convertible	(48 547)	(98 728)
Charges de désactualisation des redevances à payer	(387 809)	(97 787)
Charges de désactualisation du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(32 184)	(31 203)
Charges de désactualisation de la débenture convertible	(85 967)	(180 303)
	<u>(554 507)</u>	<u>(408 021)</u>

20. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers, les options sur actions et la débenture convertible n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 14, 15.2 à 15.4 et 16.2.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

20. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2021 et 2020.

	Au 31 décembre	
	2021	2020
Perte nette	(6 331 266) \$	(791 591) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	307 652 853	249 983 489
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,02) \$	(0,01) \$

Voir la note 27 pour les transactions sur le capital-actions après le 31 décembre 2021.

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt

Les composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Naissance et renversement des différences temporelles	(946 310)	(292 986)
Variation du taux d'imposition	-	-
Ajustement des impôts différés antérieurs	-	-
Variation des différences temporelles non constatées	946 310	292 986
	-	-

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état consolidé du résultat global se rapproche comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base combinée fédéral et provincial au Canada de 26,5 % (26,5 % en 2020)	(1 677 786)	(209 772)
Ajustement pour les éléments suivants :		
Variation du taux d'imposition	-	-
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	946 310	292 986
Portion non imposable de la variation de juste valeur	10 168	(83 214)
Portion non imposable du gain en capital	-	-
Paiements fondés sur des actions	720 824	-
Éléments non déductibles et autres	484	-
Produit d'impôt différé sur le résultat	-	-

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédit d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2021
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Titres négociables	(82 625)	7 420	(75 205)
Immobilisations incorporelles	(507 748)	(93 761)	(601 509)
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	(5 300)	5 366	66
Royauté à recevoir	(60 830)	4 686	(56 144)
Débeture convertible	(40 868)	40 868	-
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(26 399)	8 529	(17 870)
Redevance à payer	223 978	32 949	256 927
Pertes autres qu'en capital	499 792	(6 057)	493 735
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Titres négociables	-	(82 625)	(82 625)
Immobilisations incorporelles	(234 453)	(273 295)	(507 748)
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	-	(5 300)	(5 300)
Royauté à recevoir	(52 562)	(8 268)	(60 830)
Débeture convertible	(76 572)	35 704	(40 868)
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(34 668)	8 269	(26 399)
Redevance à payer	-	223 978	223 978
Pertes autres qu'en capital	398 255	101 537	499 792
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

	31 décembre 2021	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	(231 068)	(199 581)
Immobilisations incorporelles	35 985	30 201
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	107 075	107 075
Actifs d'exploration et d'évaluation	5 577 263	8 122 515
Provisions et réserves	2 352 151	2 943 333
Titres négociables	65 389	65 389
Pertes fiscales inutilisées	15 049 931	14 424 437
	<u>22 956 726</u>	<u>25 493 369</u>

	31 décembre 2020	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	288 059	1 248 181
Immobilisations incorporelles	35 985	30 201
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	142 127	142 127
Actifs d'exploration et d'évaluation	4 140 844	6 686 096
Provisions et réserves	2 155 293	2 155 293
Titres négociables	55 020	55 020
Pertes fiscales inutilisées	12 488 091	11 341 757
	<u>19 305 419</u>	<u>21 658 675</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

La société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2028	217 265	-
2029	614 130	271 250
2030	627 620	624 214
2031	759 417	755 536
2032	649 448	647 675
2033	803 620	798 209
2034	723 985	720 353
2035	1 082 684	1 077 205
2036	1 766 123	1 756 689
2037	1 602 371	1 593 219
2038	1 527 744	1 507 765
2039	1 100 417	1 098 582
2040	1 472 386	1 472 386
	<u>2 102 721</u>	<u>2 070 128</u>
	<u>15 049 931</u>	<u>14 393 211</u>

La société dispose de crédits d'impôt à l'investissement qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôts à l'investissement viennent à échéance dans les délais suivants :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2027	3 363	-
2028	70 404	-
2029	8 810	-
2030	6 540	-
2031	310	-
2032	4 501	-
2033	1 200	-
2040	11 462	-
2041	111 993	-
	<u>218 583</u>	<u>-</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

22. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(462 615)	(152 598)
Frais payés d'avance et autres	(76 229)	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	126 362	265 807
Dû aux administrateurs	(75 250)	-
Redevances à payer	(250 000)	(150 000)
	<u>(737 732)</u>	<u>(36 791)</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Émission d'actions pour le paiement de dette fournisseur	42 375	452 014
Émission d'instruments de capitaux propres pour frais d'émission d'unités	-	8 973
Émission d'action sur conversion de la débenture convertible	1 673 482	-
Émission d'actions sur la conversion d'intérêt sur la débenture convertible	276 984	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	-	16 084
Redevances à payer incluses dans les immobilisations incorporelles	-	864 013
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	227 035	196 889
Crédit d'impôt à recevoir dans les actifs d'immobilisation corporelles	30 000	20 000

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

23.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Au 31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	391 811	243 354
Honoraires de gestion ⁽¹⁾	268 750	150 000
Rémunération des administrateurs	107 000	98 000
Paielements fondés sur des actions	2 313 564	-
Total de la rémunération	<u>3 081 125</u>	<u>491 354</u>

⁽¹⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 59 854 \$ dû à une société détenue par un administrateur (106 972 \$ au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 023 956 \$ (1 139 072 \$ au 31 décembre 2020).

24. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accreditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 26.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

25. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

25.1 Risque de marché

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables d'une société cotée avait varié de $\pm 15\%$ au 31 décembre 2021 ($\pm 10\%$ au 31 décembre 2020), le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 99 900 \$ (72 200 \$ au 31 décembre 2020).

25.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie et des royautés à recevoir au montant de 2 884 560 \$ au 31 décembre 2021 (2 117 828 \$ au 31 décembre 2020).

Le risque de crédit du dépôt, du dépôt sur contrat et des royautés à recevoir est considéré comme limité. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

25.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers et d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés et d'émissions d'actions.

Au cours de la période, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés et d'équipements miniers et d'immobilisations incorporelles au moyen de placements privés et d'émissions d'actions.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

25.3 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	258 905	84 028
Redevances à payer	350 000	250 000
Total	<u>608 905</u>	<u>334 028</u>
Entre un an et 5 ans		
Redevances à payer	1 750 000	2 100 000
Débenture	-	2 310 355
	<u>1 750 000</u>	<u>4 410 355</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer	<u>4 500 000</u>	<u>4 500 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

26. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2016, la Société s'était engagée à dépenser 1 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La Société a engagé 919 296 \$ en FEC et un solde approximatif de 293 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2017 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la Société relativement au non-respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 220 000 \$. Au 28 février 2018, la Société a produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 293 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2021, un solde de 17 321 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

26. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

Au 31 décembre 2021, en plus des redevances à payer mentionnées à la note 9, la Société s'est engagée à verser au titre des coûts des investissements relativement à l'achat des équipements d'essai d'un montant qui s'établissait d'environ à 3 473 467 \$. De ce montant, un dépôt de 1 950 000 \$ a été effectué.

En vertu de l'entente qui est intervenu le 24 août 2021 entre EBH₂ et la Société, la Société se verra accorder une licence mondiale permanente pour vendre des produits dans lesquels les génératrices EBH₂ sont incorporées, dans toutes les Technologies HPQ, si les génératrices EBH₂ sont utilisées exclusivement pour alimenter de manière autonome la Technologie HPQ ou les Technologies HPQ (« La licence groupée HPQ-EBH₂ »).

La Société accepte de payer à EBH₂ la licence groupée HPQ-EBH₂ aux conditions énoncées ci-dessous :

- A. Un paiement en espèces à EBH₂ de cinq cent mille dollars américains (500 000 \$ US).
- B. La société émettra en EBH₂ 10 000 000 d'unités à un prix de 0,70 \$ CAN par unité. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire de HPQ. Chaque bon de souscription permettra d'acheter une action ordinaire du capital social au prix d'exercice de 0,75 \$ pendant une période de 36 mois à compter de la date de clôture de la transaction. Chaque action ordinaire émise en vertu des unités aura une période de détention obligatoire de quatre (4) mois et un (1) jour à compter de la date de son émission. La transaction est soumise à la Bourse de croissance TSX et aux approbations réglementaires habituelles. De plus, La Société devra déposer un dossier pour un changement d'activité au plus tard le 31 décembre 2021 et recevoir l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle.

Les parties ont convenu que le paiement en espèces et l'émission des unités pour la transaction seront effectués après qu'un tiers indépendant aura vérifié que le processus EBH₂ fonctionne et peut être mis à l'échelle pour répondre aux besoins énergétiques de HPQ Technologies, sur la base des étapes suivantes :

1. Un tiers indépendant, choisi par les parties, sera mandaté pour confirmer que le module de démonstration de voyage d'EBH₂ peut générer 1 000 watts par heure (1 kW par heure), 24 kW par jour, 168 kW ou 0,17 mW d'énergie sur 7 jours à partir d'un litre d'eau (H₂O). À la réception de la confirmation que la production et les autres étapes ont été atteintes, le paiement en espèces sera versé à EBH₂ et 5 000 000 d'unités seront également émises à EBH₂.
2. Un tiers indépendant, choisi par les parties, sera mandaté pour confirmer que le système EBH₂ peut être mis à l'échelle pour répondre aux besoins énergétiques de HPQ Technologie. Dès la réception de la confirmation que la production et les autres étapes convenues ont été atteintes, 4 000 000 d'unités seront émises à d'EBH₂.
3. Après avoir démontré avec succès qu'un système EBH₂ peut produire l'énergie nécessaire pour alimenter l'usine pilote HPQ PUREVAPE™ QRR, les 1 000 000 unités restantes seront émises à d'EBH₂.

La Société et EBH₂ conviennent de créer une nouvelle entreprise commune à 50/50 (NEWCO) et EBH₂ accordera à NEWCO une licence exclusive permanente pour la commercialisation, la vente et le service de systèmes et produits EBH₂ en Amérique du Nord (Canada, Mexique et États-Unis). De plus, la Société accepte qu'à partir de 5 ans, mais pas plus de 10 ans à partir de la date de réception de la première livraison commerciale du systèmes EBH₂ prêts à être vendus en Amérique du Nord par NEWCO. EBH₂ peut à tout moment et à sa seule discrétion, choisir d'acheter la participation de HPQ dans NEWCO en échangeant la participation de HPQ dans NEWCO contre une redevance permanente de huit pour cent (8 %) sur les ventes brutes de NEWCO, redevance qui sera payée mensuellement, le 15^e jour du mois suivant.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

27. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Après la fin de l'exercice, 4 152 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 643 560 \$ en espèces et 900 000 options ont été levés pour un montant total de 108 000 \$ en espèces.